Procès-verbal de l'assemblée générale tenue à Porrentruy le 27 septembre 1947

Autor(en): **Christe, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **51 (1947)**

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549713

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée générale tenue à Porrentruy le 27 septembre 1947

Observation préliminaire. — A en croire les échos qui nous sont parvenus des milieux les plus divers, les manifestations organisées à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de notre chère société d'Emulation ont causé à tous les participants une vive et agréable impression. Aussi le comité central a-t-il jugé opportun d'en fixer le souvenir dans une relation d'une certaine importance, dont la présentation pourrait différer des formes toujours assez chématiques d'un procès-verbal. Il a confié la rédaction de cette relation à M. le Dr Alfred Ribeaud, avocat, dont la plume alerte et enthousiaste est si vivement appréciée. C'est pourquoi le procès-verbal ne donne qu'un bref résumé de l'assemblée générale ordinaire.

1. *Procès-verbal.* — L'assemblée générale est ouverte à 9 h. 10 par M. Ali Rebetez, professeur, président central, qui adresse un bref salut aux quelque 350 personnes qui se pressent dans l'ancienne Eglise des Jésuites et s'excuse de ne pas présenter ses compliments aux personnalités officielles et aux délégations des nombreuses sociétés amies et correspondantes qui ont tenu, en ce jour de fête, à nous apporter leurs encouragements et leurs vœux. Il s'acquittera de cet agréable devoir au banquet de l'après-midi.

2. *Rapport d'activité.* — Passant rapidement à l'ordre du jour, M. Rebetez présente son rapport d'activité pour l'année 1946-47. Ce rapport est approuvé sans observation.

3. *Comptes.* — Puis M. Rebetez, qui assure aussi la lourde charge de caissier, donne un bref aperçu des comptes du dernier exercice. M. Virot, de la section de Berne, a vérifié ceux-ci avec M. Villard. Il en recommande l'approbation pure et simple avec de chaleureux remerciements à leur auteur, ce que l'assemblée ratifie à l'unanimité.

4. *Programme d'activité.* — M. Rebetez présente ensuite succinctement le programme d'activité de la société pour l'année qui s'ouvre.

Ce programme comprend notamment les points suivants :

a) *l'Armorial du Jura* dont la commission, présidée par M. le Dr Rais, archiviste à Delémont, travaille avec entrain et compétence et mérite toute notre confiance. La publication envisagée nécessitera un gros effort financier, qui préoccupe beaucoup le comité central. Pour résoudre ce problème, il prendra liaison avec différentes associations qui s'intéressent à ce genre de publication notamment avec « Pro Jura » et l'Association pour la défense des intérêts du Jura.

b) *Le droit coutumier jurassien.* — M. le Dr Rennfahrt, professeur à Berne, nous a proposé d'étendre au Jura les recherches qu'il a entreprises concernant le droit coutumier. Cette suggestion a été accueillie avec une vive satisfaction par notre comité central qui s'assurera, pour ce travail, la collaboration de MM. les Juges jurassiens de la Cour suprême, de M. le Dr Mouttet, conseiller d'Etat et de M. le Dr Alfred Ribeaud, avocat.

c) *Le prix littéraire jurassien.* — La commission du prix littéraire a tenu différentes séances pour l'attribution des prix du dernier concours, qui a eu beaucoup plus de succès que les précédents. La commission sera d'ailleurs complètement réorganisée, selon les vœux formulés par la Délégation générale.

d) *Conférenciers jurassiens.* — Le comité central a fait appel à différentes personnalités jurassiennes et les a priées de se mettre à la disposition de nos sections. Cette initiative a déjà obtenu un succès très intéressant. Un certain nombre de conférenciers ont répondu favorablement à nos sollicitations, ce dont ils ont été remerciés. Les conférences qu'ils ont données dans diverses sections ont eu un grand succès, ce qui nous encourage à renouveler l'essai que nous avons tenté. La liste des conférenciers jurassiens reste ouverte et nous aimons à croire que les sections s'adresseront toujours plus nombreuses à eux ; cela ne pourra que contribuer au développement des liens qui doivent unir tous les Jurassiens.

e) *Bibliothèque centrale de l'Emulation.* — Le comité central envisage de faire de notre bibliothèque une sorte de *Bibliothèque nationale jurassienne*, qui réunirait toutes les publications qui intéressent le Jura ou qui paraissent dans notre petit coin de pays.

f) *Révision des statuts.* — La Délégation générale, qui a siégé à Delémont au printemps 1946, a décidé la révision de nos statuts centraux. Ce travail n'est pas encore à chef. Nous avons estimé qu'il ne pouvait pas être conduit parallèlement à l'organisation des fêtes du

Centenaire. Il sera repris dans le courant de l'hiver prochain, de façon que les nouveaux statuts puissent être soumis à la prochaine assemblée générale après avoir été examinés dans les sections.

L'assemblée approuve tacitement ce programme d'activité.

5. *Nouveaux membres.* — L'assemblée ratifie aussi tacitement l'admission de 94 nouveaux membres annoncés par les sections. Cette importante liste d'adhésions est une preuve de plus de l'intérêt et de la sympathie que notre société suscite dans tous les milieux jurassiens.

6. *Prochaine assemblée générale.* — La section des Franches-Montagnes revendique l'honneur d'organiser la prochaine assemblée générale. Elle mérite nos félicitations et nos encouragements pour cette preuve de vitalité. Aussi l'assemblée accepte-t-elle, sans discussion, de se réunir l'an prochain sur le plateau franc-montagnard ; elle sait qu'un accueil chaleureux lui sera réservé.

7. *Divers et imprévus.* — Ce tractandum ne donne lieu à aucune discussion.

La séance administrative est donc levée et l'on passe immédiatement à la *séance historique, littéraire et scientifique.*

Huit travaux ont été annoncés. Tenant compte de l'importance du programme pour ce samedi matin, 27 septembre, le comité central a estimé que seules les études intéressant directement la vie de l'Emulation et Porrentruy devraient faire l'objet d'une communication à l'assemblée générale. Il a soumis cette manière de voir à tous les auteurs inscrits qui l'ont approuvée avec empressement.

Trois travaux seulement sont donc présentés, savoir :

1. Joseph Trouillat, sa vie, ses œuvres, par Mgr Folletête, vicaire général, à Soleure.
2. La méthode scientifique de Jules Thurmann, par M. Edmond Guéniat, Dr ès sc., professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy.
3. L'hostensoir gothique de Porrentruy, par M. le Dr André Rais, archiviste, à Delémont.

Ces travaux, de même que les cinq autres annoncés seront publiés dans le prochain volume des « Actes ».

La séance historique, littéraire et scientifique est alors levée.

On se rend au jardin botanique de l'Ecole cantonale où une collation sera servie avant la cérémonie du Centenaire. Nous laissons à M. le Dr Ribeaud, avocat, le soin d'évoquer les manifestations qui ont suivi.

Le secrétaire central :
P. Christe.